



Commission de la Culture et du Patrimoine culturel 2026 Commune de Junglinster

RAPPORT DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE CULTUREL DU LUNDI 26 JANVIER 2026

Ordre du jour

- 1/ Validation du rapport de la réunion du Mardi 16 décembre 2025 ;
- 2/ Présentation du Plan de développement Archipel aux membres de la Commission du Vivre-Ensemble ;

1/ Validation du rapport de la réunion du mardi 16 décembre 2025 ;

Le rapport de la réunion du 16 décembre 2025 a été soumis aux membres par e-mail le 19 janvier 2026. N'ayant reçu aucune remarque, le rapport est considéré comme approuvé.

2/ Présentation du Plan de développement culturel « Archipel » aux membres de la Commission du Vivre-Ensemble ;

La réunion conjointe de la Commission de la Culture et du Patrimoine et de la Commission du Vivre-Ensemble s'est tenue afin de présenter et discuter le document stratégique intitulé « Archipel – Orientations stratégiques pour la culture et le vivre-ensemble de la commune de Junglinster – Horizon 2035 », lequel avait été transmis préalablement à l'ensemble des membres des deux commissions.

La séance a débuté par un tour de table permettant à chaque membre de se présenter individuellement, favorisant ainsi une meilleure compréhension mutuelle et mettant en évidence la complémentarité des approches entre les deux commissions.

Un résumé du document Archipel a ensuite été présenté.

Celui-ci expose la démarche, les fondements et les objectifs du plan, en cohérence avec plusieurs cadres de référence, notamment l'Agenda 21 de la Culture, le Kulturentwécklungsplang (KEP) national ainsi que le Pacte du Vivre-Ensemble.

Le plan vise à répondre à des enjeux majeurs tels que la cohésion sociale, la participation citoyenne et la durabilité, en structurant ses actions autour de cinq archipels thématiques :

- Le vivre-ensemble et l'inclusion ;
- La culture et l'identité locale ;
- L'égalité des chances et l'éducation ;
- Le lien intergénérationnel et la solidarité ;
- Et enfin la culture et l'environnement.

Chacun de ces archipels propose une orientation claire permettant de renforcer la vie culturelle, sociale et communautaire de la commune à l'horizon 2035.

Les membres de la Commission du Vivre-Ensemble ont été invités à transmettre leurs commentaires et recommandations dans les prochains jours.

Ces retours permettront d'affiner le contenu du document avant sa finalisation.

La version finale devra ensuite être soumise au Conseil communal pour approbation en mars 2026, étape déterminante pour la mise en œuvre opérationnelle du plan.

Un point essentiel discuté durant la séance a été **la gouvernance du projet**.

Les participants ont souligné l'importance d'une structure claire permettant un suivi efficace et une coordination durable.

Le modèle proposé s'articule autour d'un Comité de pilotage Archipel, chargé de la coordination stratégique, appuyé par un coordinateur du vivre-ensemble pour le suivi opérationnel.

Les commissions communales, tout comme les ateliers citoyens, joueront un rôle central dans la participation active et la co-construction des actions à mener.

Il a été relevé que de nombreuses transversalités existent entre les deux commissions, ce qui renforce l'intérêt de mécanismes de coordination régulière.

Dans cette perspective, l'idée a été évoquée d'organiser, au cours de l'année, des réunions communes supplémentaires lorsque des sujets récurrents ou transversaux concernent simultanément la Commission de la Culture et du Patrimoine et la Commission du Vivre-Ensemble.

Ces moments de concertation permettront de formuler des avis conjoints, d'assurer une cohérence d'action et de renforcer la pertinence des recommandations adressées.

Il a également été précisé qu'un document visuel synthétique sera produit et transmis prochainement afin de faciliter la lecture et la compréhension générale du plan.

Par ailleurs, un résumé imprimé sera préparé pour permettre une diffusion plus accessible auprès des membres et des parties prenantes concernées.

Les membres ont globalement salué le travail réalisé et ont exprimé leur appréciation pour la qualité du document, relevant le caractère approfondi des analyses et la pertinence des orientations proposées.

La prochaine étape comprend la finalisation du document intégrant les remarques des commissions.

- Planning des prochaines réunions pour 2026 ;

- 24 février 2026 ;
10 mars 2026 : Réunion avec Ôpen ASBL ajoutée
 - 24 mars 2026 ;
 - 28 avril 2026 ;
 - 19 mai 2026 ;
 - 30 juin 2026 ;
 - 29 septembre 2026 ;
 - 27 octobre 2026 ;
 - 24 novembre 2026 ;
 - 15 décembre 2026.
-

La séance a été levée à 19 heures 15.